

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
--:--:--
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
--:--:--

DECRET N°74-249 du 26 Septembre 1974

portant nomination de Mr Nouréini Remi Isman
TIDJANI SERPOS, Professeur, en qualité de Con-
seiller Technique à la Culture du Ministre de
l'Education Nationale, de la Culture, de la
Jeunesse et des Sports.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
- VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
- VU le décret N°72-288 du 9 novembre 1972, fixant la composition des cabinets présidentiel et ministériels et les décrets modificatifs subséquents ;
- VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
- VU le décret N°73-65 du 21 février 1973, fixant les rémunérations, et les indemnités allouées aux membres des cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- VU le décret N°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
- SUR proposition du Ministre de l'Education Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Mr Nouréini Remi Isman TIDJANI SERPOS, Professeur, est nommé Conseiller Technique à la Culture du Ministre de l'Education Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

.../...

ARTICLE 2 - Le présent décret qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 26 Septembre 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Culture, de la Jeunesse et des
Sports,

Capitaine Vincent GUEZODJE

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,

Capitaine Janvier ASSOGBA

Ampliations : PR 8 CS 6 MEN 6 Ministères 10 CNR 4 Intéressé 1 SGG 4 SPD 2 IAA 1
DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc. 4 DGP-DGAJL-INSAE 6 DGF-DB-DCF-DC-Solde 5 Trésor 4 DGI 4
DGFP-DP 4 JORD 1